

FORMATION 2 JOURS

Traduire les droits culturels

Inscrire son action dans une pensée plus large

Dans toutes nos activités professionnelles, nous nous adressons chaque jour à une diversité de personnes. Comment pensons-nous leurs places dans nos démarches ? Quelles sont nos conditions de travail et celles de nos partenaires ?

Les droits culturels font partie intégrante des droits humains, et à ce titre sont reconnus comme un cadre de référence pour l'action publique. Ils sont aussi une condition de réalisation des objectifs de développement durable, de maintien de la paix, de respect de la diversité culturelle et d'inclusion.

Que recouvrent précisément ces droits et comment les inscrire concrètement au cœur de nos missions et pratiques professionnelles ?

AU PROGRAMME

- Connaître les fondamentaux des droits humains
- Découvrir les démarches sur les droits culturels
- Comprendre les enjeux des droits culturels
- Observer et évaluer nos pratiques professionnelles
- Expérimenter les méthodologies participatives
- Comprendre les attendus institutionnels sur le sujet

Cette formation est ancrée dans la réalité quotidienne des participants. Elle alterne des apports théoriques avec l'analyse de pratique professionnelle des participants.

3 sessions à Paris

Cycle de 2 jours - 14 heures

les 20 et 21 novembre 2023

les 13 et 14 mai 2024

les 18 et 19 novembre 2024

INTERVENANTE

Christelle Blouët, coordinatrice
de Réseau culture 21

La démarche Paideia développée depuis 2012 en France a pour objectif d'analyser comment les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques (culturelles, éducatives, sociales, politique de la ville...). Cette formation permettra d'en partager les méthodes et les enseignements.

RENSEIGNEMENTS

Valérie Daly et Manon Florio
formation@agecif.com



paideia réseau **culture21**